

Le tour du puy de Grammont

Distance

↔ 9.5
km

Durée

🕒 2h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +280
m

Balisage

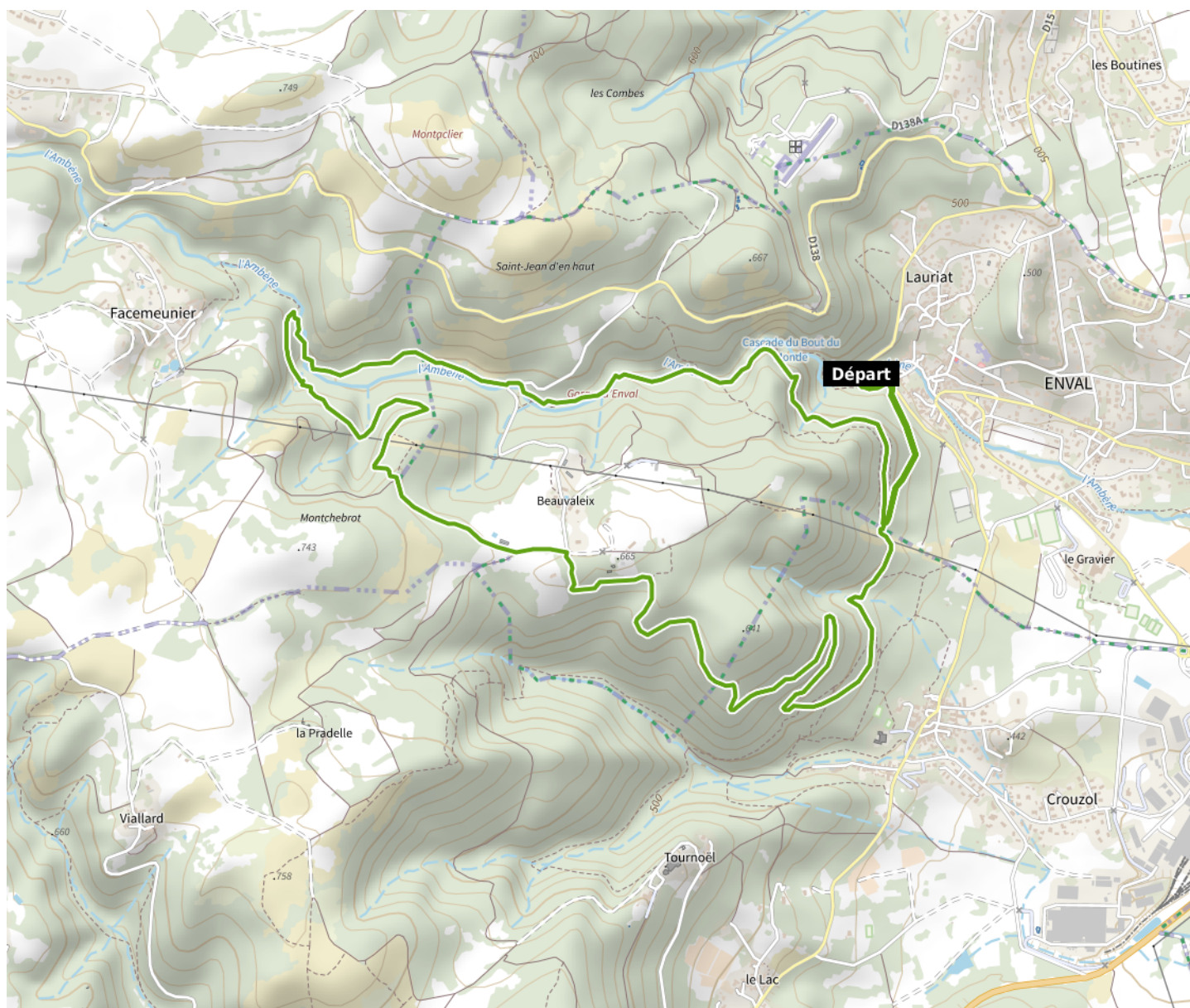
🟡 Jaune

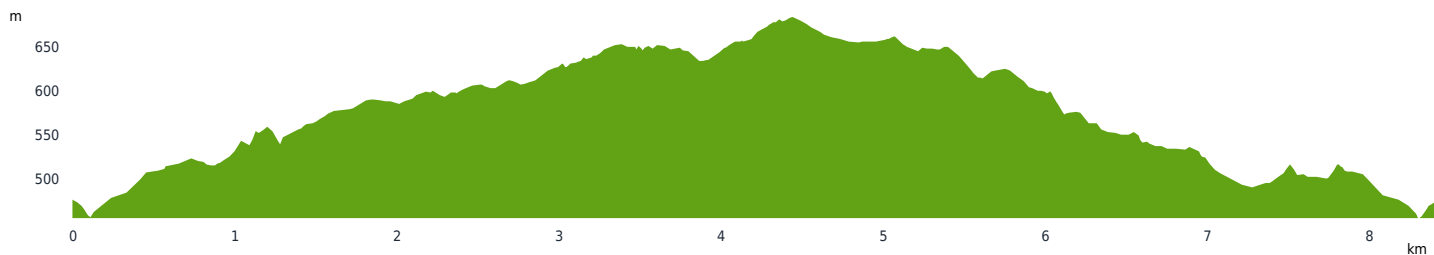


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Teilhède

Adresse de départ

Place de l'Église
63460 Teilhède

Accès au point de départ

À la sortie nord de Riom, prendre la D2144 direction Montluçon, prendre la D17 à gauche avant le cimetière de Saint-Bonnet-près-Riom. Traverser Gimeaux et aller jusqu'au village de Teilhède. Parking, place de l'Église.

Description du parcours

Randonnée dans un cadre champêtre avec des vues sur la plaine de la Limagne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ (entre le cimetière et l'église) passer devant l'église, (église) et descendre la rue du Roy Louis. Face à une croix, partir à droite, descendre le chemin de la Garde et poursuivre jusqu'au ruisseau.

Étape 2 : Traverser le pont et partir à gauche. Continuer ce chemin jusqu'à un carrefour en T. Prendre à gauche, et au croisement suivant, monter en face. Emprunter à droite la rue du Treix. Au bout de la rue, tourner à gauche et à la fontaine, prendre immédiatement à droite la rue de Châtel. Monter la rue des Aigaux et poursuivre sur le chemin. Au croisement de 4 chemins (vue sur les villages de Teilhède et de Prompsat, la plaine de la Limagne) monter en face. Rejoindre un croisement en T sur le plateau. Partir à gauche et poursuivre jusqu'à une fourche inversée à l'entrée du bois.

Étape 3 : Continuer le chemin et, au croisement suivant, aller tout droit. Rester sur le chemin principal jusqu'à une patte d'oie après la sortie du bois. Descendre le chemin du milieu et le poursuivre en restant sur la droite jusqu'à un croisement en contrebas du hameau du Bouquet.

Étape 4 : Poursuivre en face. Sous le hameau des Briffons, quitter le chemin pour aller à droite. Descendre dans le bois par un chemin pierreux avant de franchir le ruisseau à gué. Au croisement suivant, rester à droite jusqu'à un croisement de 4 chemins après une cabane de chasseurs. Laisser le large chemin pour descendre un sentier à droite bordé d'arbres. Au croisement suivant, aux premières maisons, traverser la petite route goudronnée et poursuivre le sentier en face, puis tourner à gauche entre les maisons pour rejoindre la route. L'emprunter à droite sur 30 m, virer à droite vers la croix, puis 100 m après, descendre par un chemin à gauche et poursuivre jusqu'à la route que l'on emprunte à gauche. Virer à droite avant le cimetière pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.